

Divulgations financières liées au climat d'Investissements PSP

Rapport CFD 2025

Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public

PSP
Investissements



Table des matières

À propos de ce rapport	3
Aperçu de nos priorités	4
Gouvernance	5
Stratégie	6
Gestion des risques	7
Indicateurs et cibles	9
Mise en garde concernant les données, les indicateurs et les énoncés prospectifs liés à la durabilité	16
Rapport d'assurance limitée du professionnel en exercice indépendant	18

À propos de ce rapport

L'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (« Investissements PSP ») est une société de la Couronne créée en vertu de la *Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du secteur public* (la « Loi ») pour gérer et investir les sommes qui lui sont transférées, en vertu des Lois sur la pension (définies ci-dessous), pour les fonds (au sens de la Loi) au titre des régimes de retraite établis en vertu de la *Loi sur la pension de la fonction publique*, la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes* (la « LPRFC ») et la *Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada* (collectivement, les « Lois sur la pension »), ainsi que certains règlements en vertu de la LPRFC.

Investissements PSP est responsable de la gestion des sommes qui lui sont transférées dans le meilleur intérêt des bénéficiaires et des contributeurs en vertu des Lois sur la pension. Les sommes doivent être investies en vue d'un rendement maximal tout en évitant les risques de pertes indus, compte tenu du financement et des principes et exigences des régimes de retraite (les « régimes ») ainsi que de l'aptitude de ceux-ci à s'acquitter de leurs obligations financières.

Pour plus de détails, consulter les notes 1 et 2 des états financiers consolidés de 2025.

Investissements PSP reconnaît que les changements climatiques constituent un risque systémique et nous tenons compte de leur incidence potentielle importante sur les risques et les rendements liés aux placements dans divers secteurs, régions et classes d'actifs. Nous attribuons la responsabilité de notre approche en matière de changements climatiques à l'ensemble des classes d'actifs, des fonctions de l'entreprise, de la haute direction et du conseil d'administration (le « Conseil »), conformément à nos objectifs et à nos convictions à long terme en matière de placement afin de réaliser notre mandat.

Le présent rapport de divulgations financières liées au climat (« rapport CFD ») fournit des informations sur la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques, ainsi que les indicateurs et les cibles d'Investissements PSP en matière de risques et d'opportunités liés aux changements climatiques. Bien que nous reconnaissons que les rapports sur la durabilité continuent d'évoluer, nous estimons que des informations cohérentes et comparables en matière de durabilité sont essentielles pour prendre des décisions d'investissement éclairées. C'est pourquoi Investissements PSP, ainsi que neuf des plus grands investisseurs canadiens, ont réaffirmé leur soutien à l'adoption des normes canadiennes d'information sur la durabilité (« NCID »)¹ du Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (« CCNID »), qui sont alignées avec les Normes IFRS® d'information sur la durabilité (IFRS S1 et S2) publiées par l'International Sustainability Standards Board (« ISSB »).

Ce rapport couvre l'exercice clos le 31 mars 2025 et a été préparé pour la même entité comptable que les états financiers consolidés d'Investissements PSP. Le présent rapport s'appuie sur les NCID 1 et NCID 2 relatives à la divulgation d'informations financières liées aux considérations climatiques et présente notre progrès sur une base annuelle. Sauf indication contraire, tous les montants figurant dans le présent rapport sont exprimés en dollars canadiens.

Ce rapport est daté du 11 septembre 2025 et constitue notre quatrième rapport consacré aux divulgations financières liées aux changements climatiques.

¹ Obligations générales en matière de divulgation d'informations financières liées à la durabilité (« NCID 1 ») et informations à fournir en lien avec les changements climatiques (« NCID 2 »).

Aperçu de nos priorités

Principales réalisations de l'exercice 2025

Investissements PSP s'efforce d'intégrer les facteurs importants liés à la durabilité, y compris le climat, tout au long du cycle de vie de ses investissements afin d'accroître la valeur à long terme et l'adaptation de son portefeuille, et de réaliser son mandat. Notre approche est guidée par des principes fondamentaux d'intégration globale et pragmatique, de gestion active, de gouvernance solide, de gestion des risques, de transparence et d'innovation continue. Au cours de l'exercice 2025, nous avons fait progresser plusieurs priorités importantes.

Changements climatiques	Nous avons fait progresser notre Stratégie climatique (2022-2026) grâce à un groupe de travail interdépartemental et nous avons lancé des projets pilotes pour tester une nouvelle approche en matière de plan de transition créateur de valeur.
Modèle en étoile	Renforcement de l'intégration des pratiques de durabilité tout au long du cycle de vie des investissements, notamment l'amélioration de notre outil de vérification diligente en matière de durabilité sur mesure avec un module de création de valeur.
Infrastructure de données, de technologie et d'analyse	Amélioration de la prise de décision fondée sur les données grâce à l'élaboration de tableaux de bord d'investissement pour faciliter la génération d'informations, les décisions relatives au portefeuille et les priorités en matière d'engagement.
Plateforme de recherche sur la durabilité	Élargissement de la plateforme de recherche sur la durabilité d'Investissements PSP en y intégrant davantage de recherches thématiques afin d'appuyer les stratégies d'investissement.



Priorités pour l'exercice 2026

Nous traversons une période d'incertitude accrue, marquée par des risques liés aux changements climatiques croissants, des changements politiques, l'évolution des exigences réglementaires et des bouleversements rapides sur les marchés et dans le domaine technologique. Dans ce contexte, Investissements PSP poursuit sa stratégie d'investissement à long terme en intégrant des facteurs importants liés à la durabilité et aux changements climatiques dans ses activités d'investissement. Nos priorités pour l'exercice 2026 visent à améliorer l'adaptation de notre portefeuille et à soutenir la création de valeur à long terme dans cet environnement dynamique par les moyens suivants :

- Poursuivre l'avancement de notre [Stratégie climatique](#) (2022-2026) afin de tenir compte des leçons apprises, des développements internationaux et des risques et opportunités importants liés aux changements climatiques, et renforcer notre concentration sur les activités d'investissement actif afin de générer des rendements ajustés au risque supérieurs.
- Renforcer davantage notre création de valeur axée sur la durabilité en affinant nos outils et nos processus afin de mieux soutenir les classes d'actifs dans leurs activités d'engagement et le suivi de leurs progrès.
- Faire évoluer et positionner notre plateforme de recherche thématique et durable afin de mieux soutenir les équipes d'Investissements PSP.
- Améliorer nos informations sur la durabilité et les changements climatiques en renforçant leur intégration dans les informations financières, conformément aux NCID 1 et NCID 2. En accord avec cette priorité, nous intégrons désormais nos informations importantes en matière de durabilité dans notre rapport annuel et notre rapport CFD et, par conséquent, nous cessons de publier un rapport de durabilité distinct à compter de l'exercice 2025.

Gouvernance

Dans cette section, nous présentons un aperçu de notre cadre et de nos pratiques en matière de gouvernance relative aux changements climatiques au 31 mars 2025. Pour plus d'informations sur le cadre et les pratiques d'Investissements PSP en matière de gouvernance, y compris sur les questions liées à la durabilité, consulter notre [site web](#) et les sections « Gestion du risque d'entreprise » et « Gouvernance » de notre [Rapport annuel 2025](#) disponible sur notre site web.

Surveillance du Conseil

Le Conseil a la responsabilité globale d'approuver la [Stratégie climatique](#) d'Investissements PSP, qui est intégrée au plan stratégique, au plan d'affaires de la société, à notre [Politique d'investissement durable](#) et à nos [Principes de gouvernance d'entreprise et de vote par procuration](#), et qui est guidée par [Nos convictions en matière d'investissement](#).

Nous nous efforçons d'intégrer les risques et opportunités importants liés à la durabilité, y compris les considérations climatiques, dans l'ensemble de notre processus d'investissement, depuis l'analyse initiale jusqu'à la gestion des actifs et la cession des placements. Dans le cadre de sa responsabilité générale en matière de surveillance et de gestion des risques, le Conseil veille à ce que les risques, y compris les considérations climatiques importantes, soient correctement identifiés, évalués, gérés, contrôlés et divulgués. Cette responsabilité a été déléguée au Comité de placements et de risques du Conseil. Le Comité d'audit du Conseil approuve les rapports financiers en lien avec la durabilité, tandis que le Comité de gouvernance du Conseil recommande à ce dernier d'approuver les rapports financiers en lien avec la durabilité et les changements climatiques. Le Comité de gouvernance est également chargé de surveiller la mise en œuvre de la stratégie d'investissement durable d'Investissements PSP, notamment en ce qui concerne les risques et opportunités liés aux changements climatiques.

Nous estimons que le Conseil dispose des niveaux d'expérience et de compétences nécessaires pour s'acquitter efficacement de ses responsabilités, cinq de ses administrateurs ayant inscrit la durabilité (y compris les changements climatiques) parmi leurs cinq principales compétences.

Le Conseil soutient pleinement l'approche d'Investissements PSP en matière de durabilité, et les questions liées à celle-ci sont abordées au moins deux fois par an lors des réunions du Conseil et des comités. Les sujets abordés au cours de l'exercice 2025 comprenaient la stratégie en matière de changement climatique et les considérations importantes liées à la durabilité dans le cadre de nos investissements.

Responsabilités de la direction

Chez Investissements PSP, les risques et opportunités liés aux changements climatiques de nos placements sont soumis au même cadre de gouvernance que les autres critères d'investissement. Les recommandations de placement des équipes de gestion des classes d'actifs présentées aux comités de placements et de risques de la haute direction et du Conseil contiennent une section dédiée à la stratégie climatique. Celle-ci normalise les principaux indicateurs quantitatifs liés aux changements climatiques afin de favoriser une prise de décision plus cohérente et fondée sur des données probantes. La direction est chargée de surveiller et de communiquer les progrès réalisés par rapport aux objectifs de la stratégie climatique d'Investissements PSP pour l'exercice 2026 par l'intermédiaire de divers comités, notamment le comité de gestion du portefeuille global.

Notre régime de rémunération incitative est aligné sur la stratégie et les priorités de l'organisation. Les objectifs de la haute direction comportent des priorités et des mesures de progrès en lien avec l'objectif organisationnel visant à faire avancer ses capacités climatiques. Pour plus de détails, consulter le rapport du comité des ressources humaines et de la rémunération de notre [Rapport annuel 2025](#).

Stratégie

Risques et opportunités liés aux changements climatiques

Conformément à son mandat, Investissements PSP s'efforce d'agir sur les risques et opportunités significatifs liés aux changements climatiques, notamment par sa stratégie d'investissement, sa gestion des risques et ses pratiques de gestion active. Les risques liés aux changements climatiques peuvent se manifester sur différents horizons temporels et sont susceptibles de s'intensifier au fil du temps. Nous avons identifié des risques physiques et de transition ainsi que des opportunités susceptibles d'influencer les risques financiers, tels que les risques de crédit, de marché et de liquidité. Ces risques pourraient avoir une incidence importante sur la valeur de nos investissements dans les délais suivants :

Court terme (avant 2030) : Nous reconnaissons les risques physiques immédiats et aigus liés aux changements climatiques, tels que la fréquence accrue des phénomènes météorologiques extrêmes, qui peuvent affecter négativement les performances financières. Ceci souligne la nécessité d'identifier et de mettre en œuvre des mesures d'adaptation et de résilience appropriées. Parallèlement, nous pensons que l'évolution des politiques et des technologies influencera l'univers des perspectives d'investissement et pourrait présenter des opportunités ajustées au risque à travers le spectre de l'intensité carbone.

Moyen terme (2030-2040) : Nous pensons que plusieurs actifs seront exposés à des risques physiques aigus et chroniques, ce qui intensifiera les coûts économiques liés à la fréquence et à l'impact des phénomènes météorologiques extrêmes. De plus, les investissements à forte intensité carbone pourraient être soumis à des exigences réglementaires de plus en plus strictes. La capacité à s'adapter rapidement aux changements réglementaires et aux attentes des parties prenantes sera essentielle pour tirer parti de ces occasions d'investissement potentielles, ce qui souligne l'importance de stratégies d'investissement agiles, capables à la fois de gérer les risques tout en maximisant le potentiel des marchés émergents.

Long terme (2040 et au-delà) : À long terme, les scénarios climatiques élaborés en collaboration avec un consultant externe mettent en évidence le contraste entre un scénario d'échec de la transition climatique, pouvant entraîner une hausse de 4,2 °C de la température moyenne mondiale d'ici 2100, et un scénario de transition ordonnée vers la carboneutralité, qui représente une augmentation des risques physiques chroniques. Nous croyons que, dans l'un ou l'autre de ces scénarios, les rendements ajustés au risque à long terme seront affectés.

Pour plus de détails sur notre approche en matière d'investissement durable, consulter la section « Cadre de placement » de notre [Rapport annuel 2025](#) disponible sur notre site web.

Impacts des risques et opportunités liés aux changements climatiques sur nos activités, notre stratégie et notre planification financière

Nous poursuivons nos efforts à l'échelle de l'entreprise afin de mieux évaluer et gérer les risques et opportunités liés aux changements climatiques dans le cadre de notre stratégie d'investissement, et ce, dans un contexte réglementaire et politique mondial en pleine évolution. Au cours de l'exercice 2023, nous avons lancé notre [Stratégie climatique](#) et défini des cibles climatiques concrètes à court terme. Les progrès réalisés sont suivis et communiqués chaque année à la haute direction et au Conseil.

Nous continuons à faire appel à des consultants et des plateformes de données externes pour étayer notre évaluation des impacts physiques liés aux changements climatiques sur nos actifs immobiliers et, le cas échéant, sur d'autres actifs pertinents de notre portefeuille. Nous visons à intégrer ces considérations dans l'ensemble de nos décisions d'investissement et nos activités de gestion d'actifs. Dans le cadre de nos processus d'analyse et de décision en matière d'investissement, nous nous efforçons d'identifier et d'évaluer les risques et opportunités significatifs liés aux changements climatiques. Les recommandations d'investissement présentées à nos comités de surveillance des investissements comprennent un résumé des risques et opportunités significatifs liés aux changements climatiques, ainsi que les mesures d'atténuation des risques et les plans d'action associés pour répondre à ces constats, le cas échéant.

Résilience climatique de notre stratégie

Notre stratégie climatique reflète notre horizon d'investissement à long terme et nos capacités d'investissement privé. Notre approche se distingue par les éléments suivants :

- Conception et résilience du portefeuille : nous intégrons les considérations climatiques dans la conception de notre portefeuille et la gestion des risques afin de renforcer la capacité du portefeuille à s'ajuster à ces considérations et de soutenir notre stratégie globale. Nous évaluons la résilience de notre portefeuille de titres au moyen d'une analyse descendante de divers scénarios climatiques. Tout comme pour les résultats obtenus dans le cadre de notre collaboration avec un consultant

externe, notre analyse de scénarios a démontré que l'approche de gestion active, la conception dynamique du portefeuille et les choix d'investissement tenant compte des changements climatiques d'Investissements PSP mènent à un meilleur positionnement stratégique du portefeuille d'un point de vue du risque et du rendement, comparativement au portefeuille de référence fourni chaque année à Investissements PSP par le Secrétaire du Conseil du Trésor du Canada², et ce, dans tous les scénarios climatiques évalués.

- Pour plus d'informations sur notre stratégie décisionnelle en matière d'investissement, consulter le processus d'évaluation des risques ascendant ci-dessous et à la section « Cadre de placement » de notre [Rapport annuel 2025](#) disponible sur notre site Internet.

Gestion des risques

Dans cette section, nous présentons une vue d'ensemble de notre gestion des risques liés aux changements climatiques au 31 mars 2025. Nos processus et politiques de gestion des risques sont décrits plus en détail dans les sections « Cadre de placement », « Gestion du risque d'entreprise » et « Gestion des risques de placement » de notre [Rapport annuel 2025](#) disponible sur notre site web.

Nous procédons chaque année à une auto-évaluation des risques et des contrôles à l'échelle de l'entreprise afin d'identifier et d'évaluer les principaux risques, ainsi que l'adéquation et l'efficacité des mesures d'atténuation. En outre, un cadre de surveillance des risques émergents est utilisé pour identifier, évaluer et surveiller les risques nouveaux et évolutifs susceptibles d'avoir une incidence sur nos objectifs. Les considérations liées à la durabilité sont intégrées comme risques d'investissement dans le cadre de notre politique de gestion des risques et des politiques connexes.

Notre approche d'identification et d'évaluation des risques liés aux changements climatiques inclut à la fois des perspectives descendantes et ascendantes.

Analyse descendante des impacts des changements climatiques sur les placements

Nous poursuivons nos efforts pour intégrer les considérations climatiques dans les activités de conception de portefeuille et notre scénario économique de base, notamment à travers les hypothèses à long terme sur les marchés financiers et l'intégration des changements climatiques dans les stratégies passives. De plus, afin de soutenir nos classes d'actifs, notre outil de navigation sur les trajectoires climatiques vise à déterminer la contribution potentielle de chaque classe d'actifs à l'ensemble des cibles climatiques du portefeuille global.

Nous cherchons également à tirer parti de l'analyse des scénarios climatiques de crise appliqués à notre portefeuille stratégique afin d'identifier les risques liés aux changements climatiques et d'évaluer leur impact potentiel sur la valeur de nos placements. Au besoin, nous ferons appel à des consultants externes pour soutenir ces efforts.

Pour plus d'informations sur la stratégie climatique d'Investissements PSP et les objectifs connexes pour l'exercice 2026, consulter notre [Feuille de route sur la stratégie climatique](#).

² Pour plus d'informations, veuillez consulter la [Déclaration des politiques, normes et procédures d'investissement pour les actifs gérés par Investissements PSP](#).

Analyse ascendante des impacts des changements climatiques sur les placements :

Dans le cadre de notre mandat, nous nous efforçons de procéder à une vérification diligente au niveau des investissements, en mettant l'accent sur les risques physiques et de transition significatifs, ainsi que sur les opportunités, en lien avec la sensibilité d'un actif ou d'une entreprise aux risques climatiques. Les investissements gérés à l'interne sont analysés, le cas échéant, en fonction des risques climatiques à long terme susceptibles d'affecter la valeur d'entreprise³, en tenant compte du secteur d'activité et de la zone géographique. Notre processus de vérification diligente inclut également l'évaluation des plans de transition, des rapports sur les émissions et de l'exposition aux risques physiques dans différents scénarios climatiques. La documentation relative à nos décisions de placement comprend une section dédiée à l'évaluation de la conformité de l'occasion de placement avec notre stratégie climatique en vigueur.

Nous visons à identifier et à évaluer les risques de transition liés aux changements climatiques en effectuant une analyse de sensibilité initiale, fondée sur notre approche dérivée de notre taxonomie des actifs verts (notre « Taxonomie »). Pour plus de détails sur la méthodologie de Taxonomie d'Investissements PSP, consulter notre [Guide sur la taxonomie des actifs verts](#) et la sous-section « Informations supplémentaires sur les indicateurs liés aux changements climatiques » de la section « Indicateurs et cibles » du présent rapport.

Pour les investissements gérés à l'externe, notre cadre intègre des considérations climatiques importantes, au même titre que d'autres facteurs de durabilité. Nous nous efforçons également d'examiner régulièrement les approches des nouveaux gestionnaires de fonds et des gestionnaires externes en matière de changements climatiques dans leurs activités d'investissement.

Enfin, nous cherchons à collaborer avec des consultants externes et des experts du secteur afin d'aligner nos évaluations d'investissement sur les pratiques du marché. Nous visons à améliorer notre compréhension des risques liés aux changements climatiques et à explorer les corrélations potentielles avec la performance financière, notamment les risques de baisse. De plus, nous cherchons activement à tirer parti de l'influence de l'économie à faible intensité de carbone sur l'innovation et la croissance, qui offre des perspectives intéressantes pour les stratégies d'investissement à long terme.

En tant que propriétaire actif, Investissements PSP peut, lorsque cela est pertinent et approprié, chercher à influencer les mesures climatiques prises par les sociétés de son portefeuille en encourageant l'évaluation des risques et opportunités liés aux changements climatiques importants tout au long de leurs chaînes de valeur. Pour ce faire, nous soutenons l'élaboration de plans et de stratégies d'atténuation solides et encourageons l'alignement avec la norme IFRS S2 relative à l'information sur les changements climatiques, ou sur des normes équivalentes, à des fins de transparence et de gestion des risques.

Notre engagement est adapté au type d'investissement, au niveau d'exposition et à l'horizon temporel, que ce soit sur les marchés publics ou privés. Par le dialogue direct, la collaboration et le vote par procuration, nous pouvons chercher à influencer la gouvernance, la gestion des risques et la divulgation d'informations sur la durabilité, conformément à notre mandat à long terme.

Notre Énoncé sur l'appétit pour le risque et les politiques de gestion des risques et connexes qui le soutiennent sont examinés et approuvés chaque année par le Conseil et ses comités. Ils décrivent notre appétit pour le risque d'investissement lié à la durabilité, y compris les changements climatiques. Pour plus d'informations, consulter la section « Gestion du risque d'entreprise » de notre [Rapport annuel 2025](#).

³ Ici et tout au long du document, la valeur d'entreprise est définie par la somme de la capitalisation boursière des actions ordinaires à la fin de l'exercice, de la capitalisation boursière des actions privilégiées à la fin de l'exercice et des valeurs comptables de la dette totale et des participations minoritaires. Aucune déduction de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie n'est effectuée pour éviter la possibilité d'obtenir des valeurs d'entreprise négatives.

Indicateurs et cibles

Nous avons convergé sur les principaux indicateurs liés aux changements climatiques afin de surveiller, gérer et divulguer l'exposition de notre portefeuille aux risques liés aux changements climatiques. Ces indicateurs comprennent nos émissions financées, l'empreinte carbone de notre portefeuille (qui s'appuie sur les normes du Partnership for Carbon Accounting Financials (« PCAF »)), notre intensité carbone moyenne pondérée (« WACI ») et la [Taxonomie](#) d'Investissements PSP. Consulter les sous-sections « Informations supplémentaires sur les indicateurs liés aux changements climatiques » et « Informations supplémentaires sur l'application des normes du PCAF » ainsi que la section « Mise en garde concernant les données, les indicateurs et les énoncés prospectifs liés à la durabilité » du présent rapport pour plus d'information sur ces indicateurs.

Résultats⁴

Le calcul de nos indicateurs liés aux changements climatiques s'applique à 74 % de notre portefeuille d'investissement⁵ au 31 mars 2025.

	2025	2024
Émissions financées (kilotonnes de CO₂e)		
Marchés publics	3 703	3 083
Marchés privés	4 777	5 544 ⁶
Total – Émissions financées (kilotonnes de CO₂e)	8 480	8 627 ⁶
Actif sous gestion ajusté dans le périmètre (millions \$)		
Marchés publics	87 242	63 422
Marchés privés	173 310	170 913
Total	260 552	234 335
Empreinte carbone totale (tonnes de CO₂e/million \$)	33	37 ⁶
WACI (tonnes de CO₂e/million \$)		
Marchés publics	109	117
Marchés privés	116	128 ⁶
Total – WACI (tonnes de CO₂e/million \$)	114	125 ⁶

De nombreuses variables influencent les indicateurs climatiques dans un portefeuille de la taille de celui d'Investissements PSP. L'un des facteurs à l'origine de la baisse du WACI et de l'empreinte carbone totale pour l'exercice 2025 par rapport à l'exercice 2024 est la vente d'AirTrunk, une plateforme à très grande échelle de centres de données d'infonuagique dans la région Asie-Pacifique qui génère d'importantes émissions de GES. Pour plus de détails sur cette transaction, consulter la section « Notre gestion de portefeuille en action » de notre [Rapport annuel 2025](#).

⁴ Des différences peuvent survenir en raison d'arrondissements.

⁵ Sur la base de notre actif sous gestion ajusté.

⁶ Les indicateurs liés aux changements climatiques au 31 mars 2024 ont été recalculés en raison de mises à jour méthodologiques au cours de l'exercice 2025 : Les émissions financées par les marchés privés sont passées de 5 025 kilotonnes de CO₂e à 5 544 kilotonnes de CO₂e ; les émissions totales financées sont passées de 8 107 kilotonnes de CO₂e à 8 627 kilotonnes de CO₂e ; l'empreinte carbone est passée de 35 à 37 tonnes de CO₂e/million \$; le WACI des marchés privés est passé de 114 à 128 et le WACI total de 115 à 125 tonnes de CO₂e/million \$. Pour plus de détails sur la méthodologie et les hypothèses, veuillez consulter la sous-section « Informations supplémentaires sur les indicateurs liés aux changements climatiques » et la section « Mise en garde concernant les données, les indicateurs et les énoncés prospectifs liés à la durabilité » du présent rapport.

Depuis le lancement de notre première [Stratégie climatique](#) en 2022, nous avons constaté une tendance à la baisse de nos indicateurs liés aux changements climatiques. Ces indicateurs sont influencés par plusieurs facteurs, notamment l'augmentation de l'actif sous gestion ajusté dans le périmètre d'investissements PSP, la gestion active de nos classes d'actifs, telles que les acquisitions ou les ventes d'actifs, le recours accru aux données GES réelles divulguées plutôt qu'aux estimations, et les fluctuations de l'actif sous gestion ajusté, en partie dues à la conjoncture macroéconomique. Nous prévoyons que ces indicateurs continueront de fluctuer à court terme, avant que les effets de tout changement aux émissions de GES puissent être mesurés de manière plus complète.

Émissions biogéniques

En tant qu'investisseur et propriétaire d'actifs de premier plan dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie, nous reconnaissons l'importance des émissions biogéniques résultant de ces activités. Les émissions biogéniques sont des émissions de GES issues de processus naturels et de sources biologiques, telles que la digestion du bétail, la gestion du fumier et la décomposition des matières organiques. Cette divulgation vise à fournir un aperçu de notre approche pour mesurer les émissions biogéniques au sein de notre classe d'actifs des ressources naturelles, la plus exposée à de telles émissions.

Selon le [Greenhouse Gas Protocol Land Sector and Removal Guidance](#), les émissions de carbone biogéniques doivent être comptabilisées et divulguées séparément des émissions non biogéniques.

Les émissions biogéniques financées d'Investissements PSP sont calculées selon la même méthodologie que nos émissions financées de portée 1 et 2. Les indicateurs ci-dessous s'appliquent à 60 % du portefeuille de ressources naturelles et sont basés sur les émissions déclarées obtenues dans le cadre de la collecte de données au niveau des exploitations agricoles. De nombreuses variables influencent nos émissions biogéniques, notamment l'augmentation de la superficie cultivée.

	2025	2024
Émissions biogéniques financées (tCO ₂ e)	301 011	253 939
Actif sous gestion ajusté dans le périmètre (million \$)	15 442	15 202
Empreinte carbone (tCO ₂ e/million \$)	19,49	16,70

L'agriculture et la foresterie sont des secteurs clés de la transition climatique, et la mesure des émissions biogéniques est essentielle pour comprendre leur impact environnemental global. Dans le cadre de nos efforts continus pour mieux comprendre et gérer l'impact environnemental de nos investissements, nous intégrons des considérations relatives aux émissions biogéniques dans l'élaboration de plans de transition, le cas échéant.

Taxonomie

Nous utilisons la [Taxonomie](#) d'Investissements PSP, un système de classification interne, pour guider notre approche en matière de mesure et de gestion des changements climatiques et nous permettre de surveiller notre exposition aux actifs verts, en transition ou à forte intensité de carbone, tels que définis dans la méthodologie de la [Taxonomie](#). Pour plus de détails sur la méthodologie de la taxonomie d'Investissements PSP, consulter la sous-section « Informations supplémentaires sur les indicateurs liés aux changements climatiques ».

Afin de suivre nos progrès et notre soutien à notre [Stratégie climatique](#) au fil du temps, nous avons établi des cibles initiales à court terme pour la fin de notre exercice 2026, comme l'illustre la figure 1 ci-dessous. Nous appliquons le même périmètre de calcul que pour les indicateurs liés aux changements climatiques, à l'exception des actifs en cours de développement, qui sont exclus des indicateurs liés aux changements climatiques mais restent inclus dans la [Taxonomie](#) d'Investissements PSP. Pour plus de détails sur la stratégie climatique d'Investissements PSP et les cibles connexes pour l'exercice 2026, consulter [Notre feuille de route pour la stratégie climatique](#).

Au cours de l'exercice 2025, nous avons observé une augmentation de 16 % de nos actifs verts, grâce à plusieurs facteurs, notamment une augmentation de l'actif sous gestion ajusté d'Investissements PSP inclus dans le périmètre, une amélioration de la couverture des données et une réduction de l'intensité des émissions de GES par les sociétés du portefeuille. Bien que nous soyons actuellement en avance d'un an sur notre cible en matière d'actifs verts, les résultats pour l'exercice 2026 demeurent sensibles aux fluctuations du marché et à la gestion active de nos classes d'actifs.

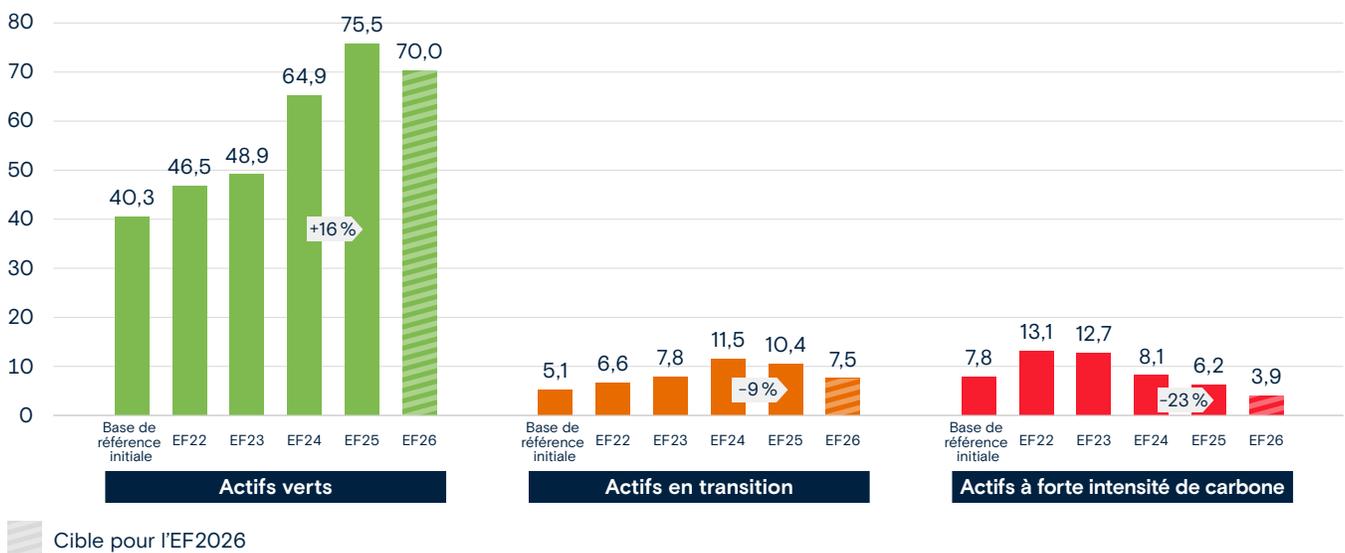
Pour la deuxième année consécutive, nous avons dépassé notre cible en matière d'actifs de transition, malgré une baisse de 9 % de ces derniers au cours de l'exercice 2025. Cette baisse est principalement due à la vente d'AirTrunk, bien que l'impact de cette vente ait été partiellement compensé par l'adoption de nouveaux objectifs de réduction des émissions de GES par les sociétés en portefeuille. Ces résultats demeurent susceptibles de varier, sous l'influence de facteurs similaires à ceux qui affectent nos actifs verts.

Nos actifs à forte intensité carbone ont diminué de 23 % au cours de l'exercice 2025, reflétant à la fois l'adoption de nouvelles cibles de réduction des émissions de GES et une baisse de l'intensité des émissions de GES des sociétés de notre portefeuille. Au 31 mars 2025, nos actifs à forte intensité carbone totalisaient 6,2 milliards de dollars, contre un objectif de 3,9 milliards de dollars. Les améliorations méthodologiques introduites au cours de l'exercice 2022 ont contribué à une augmentation de l'identification des investissements à forte intensité carbone, sans ajustement correspondant sur la base de référence. De plus, notre capacité à atteindre cette cible est influencée par plusieurs facteurs, notamment l'augmentation des données divulguées, l'augmentation potentielle à court terme de l'intensité des émissions de GES puisque la décarbonisation est généralement non linéaire, et la sensibilité aux fluctuations du marché.

Au cours de l'exercice 2025, nous avons poursuivi nos efforts de collecte de données pour l'ensemble de nos placements sur les marchés privés, tant pour nos investissements directs que ceux faits à travers des fonds. Environ 66 % de l'actif sous gestion ajusté dans le périmètre est directement divulgué par les sociétés du portefeuille, une amélioration par rapport à 62 % lors de l'exercice 2024. Notre objectif est d'atteindre une couverture de 80 % d'ici l'exercice 2026. De nombreux facteurs influencent notre capacité à atteindre cette cible, notamment l'augmentation de l'actif sous gestion dans le périmètre. Nous demeurons déterminés à poursuivre nos efforts de collecte de données afin d'augmenter la proportion de notre portefeuille d'investissement pour lequel des données sont divulguées.

Enfin, nous avons également émis au cours de l'exercice 2025 une obligation verte de 0,9 milliard de dollars, portant ainsi le financement par obligations durables à 8,4 % de l'encours de la dette de PSP Capital au 31 mars 2025. Consulter notre [Cadre de référence des obligations vertes](#) pour plus de détails sur nos critères en matière d'obligations vertes.

Figure 1 : Résultats de notre taxonomie en milliards de dollars canadiens pour l'exercice 2025



Informations supplémentaires sur les indicateurs liés aux changements climatiques

Investissements PSP reconnaît la complexité et l'évolution rapide des exigences et des méthodologies en matière de divulgation d'informations sur la durabilité et les changements climatiques. Nous nous efforçons de mettre à jour continuellement notre approche en nous appuyant sur les meilleures pratiques et les cadres réglementaires en constante évolution. Des facteurs externes tels que les conditions du marché et les changements réglementaires, ainsi que des facteurs internes tels que les décisions d'investissement et l'évolution de la stratégie climatique, peuvent avoir une incidence sur nos indicateurs liés aux changements climatiques. Les estimations utilisées dans les calculs sont basées sur les meilleures informations disponibles au moment de la publication, conformément à la méthodologie de calcul des indicateurs liés aux changements climatiques d'Investissements PSP, et peuvent être modifiées en fonction d'événements futurs. Lorsque des modifications importantes sont apportées à notre méthodologie et à nos estimations, les données comparatives sont révisées, au besoin, afin de les rendre conformes aux modifications.

Nos indicateurs liés aux changements climatiques

Nous avons convergé vers les indicateurs liés aux changements climatiques suivants afin de surveiller, gérer et divulguer l'exposition de notre portefeuille aux risques liés aux changements climatiques :

- **Émissions financées** : pour évaluer les émissions de GES associées à notre portefeuille.
- **Empreinte carbone du portefeuille** : pour comprendre les émissions de GES au niveau du portefeuille et permettre la comparaison.
- **Intensité carbone moyenne pondérée** : pour comprendre et divulguer l'exposition du portefeuille aux entreprises à forte intensité de carbone.

La méthodologie utilisée par Investissements PSP pour calculer l'empreinte carbone du portefeuille et les émissions financées s'appuie sur les normes du PCAF, qui reposent sur le [Guide technique du Protocole des gaz à effet de serre pour le calcul des émissions de portée 3, catégorie 15 \(investissements\)](#). Nous appliquons une approche de consolidation de contrôle opérationnel à notre périmètre organisationnel.

Méthodologie

Indicateur	Émissions financées et empreinte carbone – inspirées du PCAF	Intensité carbone moyenne pondérée
Description	<p>Émissions financées : Émissions totales de GES pour un portefeuille sur la base de la part proportionnelle de la valeur totale de l'entreprise.</p> <p>Empreinte carbone : Émissions financées normalisées par l'actif net sous gestion ajusté (« AUM ») du périmètre.</p>	Exposition du portefeuille aux entreprises à forte intensité carbone
Formule	<p>Facteur d'attribution</p> $\frac{\text{Valeur des placements}_i}{\text{Total des capitaux propres}_i + \text{Dette}_i}$	$\sum_i \frac{\text{Valeur des placements}_i}{\text{AUM ajustés du périmètre}} * \frac{\text{Émissions de GES}_i}{\text{Revenus}_i}$
	<p>Émissions financées</p> $\sum_i \text{Facteur d'attribution}_i * \text{Émissions de GES}_i$	
	<p>Empreinte carbone</p> $\frac{\text{Émissions financées}}{\text{AUM ajustés du périmètre}}$	

Définitions de formule :

- « i » représente chaque société du portefeuille dans le calcul.
- « n » représente la limite supérieure de la somme.
- « **Valeur des placements** » représente la juste valeur de l'investissement, à l'exception des produits dérivés pour lesquels elle représente leur valeur notionnelle.
- « **Total des capitaux propres + dette** » représente la somme des capitaux propres les plus récents disponibles à leur juste valeur et de la dette courante et à long terme la plus récente disponible des sociétés du portefeuille, telle qu'elles figurent dans leur bilan, à l'exception des éléments suivants :
 - Marchés publics : Valeur d'entreprise incluant la trésorerie (VEIT) au lieu du total des capitaux propres et de la dette, conformément aux recommandations du PCAF.
 - Marchés privés : Lorsque la dette totale n'est pas disponible, nous utilisons la dette nette.
 - Immobilier : La valeur de la participation au capital est utilisée comme facteur d'attribution pour évaluer notre part des émissions, alors que le PCAF recommande d'utiliser la valeur des biens immobiliers à l'origine.
- « **Actif sous gestion ajusté du périmètre** » représente l'exposition économique des investissements utilisés pour le calcul des indicateurs liés aux changements climatiques et est évalué à sa juste valeur, à l'exception des produits dérivés. Pour plus d'informations sur l'actif sous gestion ajusté du périmètre, consulter la section « Périmètre » ci-dessous.
- « **Émissions de GES** » représentent, dans la mesure du possible, les émissions de portée 1 et 2 de nos sociétés en portefeuille se rapportant aux données pour l'année complète la plus récente au 31 mars 2025. Les émissions de portée 2 comprennent une combinaison d'émissions basées sur la l'emplacement et basées sur le marché. De plus, en raison des différents échéanciers de divulgation et des délais dans la disponibilité des données, il peut arriver que les entreprises fournissent leurs émissions de GES avec un ou deux ans de retard par rapport à la fin de l'exercice fiscal le plus récent d'Investissements PSP.
- « **Revenus** » représentent les revenus d'exploitation des sociétés du portefeuille pour la même période que les émissions de GES.

Périmètre

Marchés publics

- **Dans le périmètre :** Les actions détenues en positions longues dans les stratégies d'actions, y compris celles détenues par des gestionnaires ou des fonds externes (y compris des fonds négociés en bourse), l'exposition aux actions sous-jacentes détenues par le biais de certains swaps de produits dérivés, et les obligations de sociétés inscrites en bourse.
- **Hors du périmètre :** Les actions détenues dans les stratégies longues-courtes, les obligations de sociétés non inscrites en bourse et gouvernementales, les liquidités et instruments du marché monétaire, l'endettement des sociétés et les autres produits dérivés hors du périmètre.

Marchés privés

- **Dans le périmètre :** Les investissements directs et dans des fonds de toutes les classes d'actifs des marchés privés.
- **Hors du périmètre :** Les actifs en cours de développement dans le cadre de placements privés directs et en coinvestissement, les soldes liés au fonds de roulement, les liquidités, l'endettement des sociétés et les fonds de fonds.

Autres

Pour l'exercice 2024 et les exercices précédents, les actifs en cours de développement ont été inclus dans le calcul des indicateurs climatiques du portefeuille. Lorsque les données réelles n'étaient pas disponibles ou étaient incomplètes, des estimations approximatives ont été utilisées. Pour la majorité de ces actifs, nos calculs ont été effectués à partir d'estimations approximatives.

À compter de l'exercice 2025, les actifs en cours de développement dans le cadre d'investissements privés directs et en coinvestissement sont exclus des indicateurs liés aux changements climatiques en raison de la disponibilité limitée des données et de l'évolution des pratiques du marché. Ce changement de méthodologie n'a pas eu d'incidence significative sur les informations comparatives.

Sources d'estimations et incertitudes

Des jugements, des estimations et des hypothèses ont été utilisés dans la préparation de ce rapport afin de quantifier les indicateurs liés aux changements climatiques. Investissements PSP utilise autant que possible des informations provenant de sources primaires, mais, en raison des limites liées à la disponibilité restreinte des données des sociétés en portefeuille, nous les estimons parfois à l'aide de sources indirectes.

Ces jugements et hypothèses concernent principalement ce qui suit :

- **Émissions de GES :** Nous utilisons les données sur les émissions de GES provenant de tiers, soit directement communiquées par les sociétés en portefeuille, soit issues de sources de données exclusives. Les données sur les GES des sociétés du portefeuille ne sont généralement pas examinées ou vérifiées par un tiers. Cela limite de façon importante notre degré de confiance à l'égard de l'intégrité des divulgations des sociétés du portefeuille, d'autant plus que celles-ci peuvent utiliser des méthodologies différentes pour calculer et présenter leurs émissions de GES.

Lorsque les données divulguées ne sont pas disponibles ou sont incomplètes, nos estimations reposent principalement sur les facteurs d'émission par unité de revenu ou d'actif pour le secteur. À compter de l'exercice 2025, notre méthodologie a été améliorée en révisant notre approche et notre définition de la cote de qualité « 3 ». Selon la définition mise à jour, la cote de qualité « 3 » inclut également les actifs pour lesquels des émissions partielles sont disponibles (par exemple, seules les émissions de portée 1 ou 2 sont déclarées par la société) et jugées fiables. Dans les cas où les émissions partielles sont jugées fiables, les émissions totales sont estimées à partir d'une combinaison de données réelles et d'estimations spécifiques calculées conformément à notre méthodologie interne. Les indicateurs liés aux changements climatiques précédemment publiés pour l'exercice 2024 ont été révisés afin de refléter l'impact de cette modification de méthodologie. Pour plus de détails, consulter la sous-section « Résultats » de la section « Indicateurs et cibles » de ce rapport.

La disponibilité, la qualité et la fiabilité des données varient considérablement selon le secteur, le sous-secteur et la portée des émissions. Dans certains cas, une analyse spécifique peut indiquer que les émissions divulguées par une entreprise ne sont pas fiables. Dans ces cas, nous continuons à nous fier à des estimations basées sur des données d'activité physique ou des indicateurs de substitution utilisant des données sur les revenus/VEIT. Nous continuons à collaborer avec les entreprises de notre portefeuille afin d'améliorer la qualité des données et d'affiner nos méthodologies.

- **Classification sur la taxonomie :** Nous nous appuyons également sur les données de GES pour classifier les actifs selon la [Taxonomie](#) d'Investissements PSP, qui est donc soumise aux mêmes limitations que nos données sur les émissions de GES. Cela limite de façon importante notre degré de confiance à l'égard de l'intégrité des informations divulguées par les sociétés en portefeuille.

Informations supplémentaires sur l'application des normes du PCAF

Notre calcul des indicateurs liés aux changements climatiques s'appuie sur la méthodologie du PCAF et des informations supplémentaires sur son application se retrouvent ci-dessous :

1. Périmètre des calculs :

- **Traitement des fonds :** La norme PCAF ne fournit pas de recommandations explicites sur les méthodes de calcul des émissions financées pour les fonds d'investissement privés non cotés en bourse. Étant donné notre exposition importante aux investissements dans des fonds, nous incluons les investissements sous-jacents.
- **Traitement des produits dérivés :** La norme PCAF ne fournit pas de recommandations sur les méthodes de calcul des émissions financées pour les produits dérivés. Étant donné que nous avons une exposition significative à certains swaps pour lesquels nous disposons d'informations sur les émissions de GES au niveau de l'investissement sous-jacent, nous incluons ces investissements.
- **Obligations souveraines :** La norme PCAF fournit des indications sur les méthodes de calcul des émissions financées provenant d'obligations souveraines. À l'heure actuelle, notre méthodologie n'inclut pas les obligations souveraines dans les indicateurs liés aux changements climatiques.

- **Émissions de portée 3 :** Comme les émissions de portée 3 des sociétés en portefeuille ne sont pas disponibles ou ne sont pas suffisamment fiables, elles ne sont pas incluses dans nos calculs pour l'instant, bien que leur inclusion soit recommandée par la norme PCAF⁷.

2. Facteurs d'attribution :

- **Disponibilité des données :** Dans les cas où les informations sur l'endettement des sociétés du portefeuille ne sont pas disponibles, une approche fondée uniquement sur les capitaux propres est utilisée. Cela peut entraîner une surestimation du facteur d'attribution d'Investissements PSP. Plus précisément, nos émissions financées pour l'exercice 2025 sont calculées sur la base d'une approche fondée sur la valeur totale de l'entreprise pour 74 % de nos investissements et d'une approche fondée uniquement sur les capitaux propres pour les autres 26 %.

Évaluation de la qualité des données

La terminologie du PCAF en matière de qualité des données qu'utilise Investissements PSP est décrite dans le tableau ci-dessous. Les notes attribuées à la qualité des données sont pondérées en fonction de la taille de l'investissement. Afin d'évaluer l'amélioration de la qualité au fil du temps, Investissements PSP a calculé une note de qualité des données par classe d'actifs. En date de l'exercice 2025, environ 64 % de notre actif sous gestion ajusté dans le périmètre est directement divulgué par les sociétés en portefeuille, obtenant une cote 2 ou moins pour la qualité des données.

Qualité des données pondérées des placements

Infrastructure	1,8	Cote 1	Émissions vérifiées divulguées par l'entreprise
Titres à revenu fixe cotés	2,0	Cote 2	Émissions non vérifiées divulguées par l'entreprise
Ressources naturelles	2,4	Cote 3	Émissions estimées à l'aide de facteurs propres à l'entreprise, y compris des données sur l'activité physique et/ou des émissions partielles divulguées (par exemple, seules les émissions de portée 1 ou 2 sont disponibles)
Actions cotées en bourse	2,5		
Placements privés	2,9	Cote 4	Estimation à l'aide des facteurs d'émission par unité de revenu pour le secteur
Immobilier	3,8	Cote 5	Estimation à l'aide des facteurs d'émission par unité d'actif pour le secteur. Nous utilisons la médiane de l'intensité des GES sur VEIT
Crédit	3,9		
Portefeuille complémentaire	4,4		
Total du fonds	2,8		

⁷ Pour les investissements immobiliers, nous incluons les émissions de portée 3 dans notre indicateur basé sur le PCAF, conformément à l'approche « bâtiment entier ».

Améliorations méthodologiques apportées à notre taxonomie

Depuis notre évaluation initiale au 30 septembre 2021, nous avons travaillé à l'amélioration de l'approche et des processus de mise en œuvre de la [Taxonomie](#) d'Investissements PSP. Cela comprend l'évolution de notre méthodologie et de notre approche en matière de collecte de données. Depuis la publication de notre méthodologie dans notre [Guide sur la taxonomie des actifs verts](#), nous avons amélioré la portée de notre [Taxonomie](#) en y incluant les obligations d'entreprises cotées en bourse et en renforçant les exigences relatives aux actifs verts sur les marchés publics et privés. En particulier :

- **Sociétés immobilières cotées en bourse (FPI) :**
Ces placements occupaient une part importante des actifs vert foncé des marchés de capitaux. Dans l'évaluation initiale, les FPI étaient jugées admissibles à la catégorie vert foncé si elles pouvaient démontrer moins de 80 tonnes de CO₂e par million de dollars de revenus. Au cours de l'exercice 2023, afin de nous aligner sur notre [Cadre de référence des obligations vertes](#), nous avons ajouté un critère supplémentaire pour valider les positions des FPI par rapport aux données sur l'immobilier vert d'une source externe, ceci afin de confirmer si la majeure partie de leurs revenus provient d'activités liées à l'« immobilier vert ». Notre amélioration complique l'accès à cette catégorie de [Taxonomie](#) pour les FPI, mais elle est plus conforme à la manière dont nous classons les actifs dans le portefeuille immobilier des marchés privés d'Investissements PSP.
- **Actifs en développement :** Dans notre portefeuille immobilier, nous avons identifié plusieurs biens immobiliers en cours de construction qui n'ont pas encore divulgué leurs données d'émissions de GES. Puisque bon nombre de ces actifs visent à obtenir une certification de construction verte, nous les avons classés comme actifs vert pâle si leur certification est conforme à notre [Cadre de référence des obligations vertes](#). Nous prévoyons qu'ils publieront leurs émissions de GES dès qu'ils seront opérationnels.
- **Actifs vert foncé :** En plus de s'aligner sur les critères de notre [Cadre de référence des obligations vertes](#), tous les actifs vert foncé doivent divulguer leurs données relatives aux GES. De plus, les actifs vert foncé ne doivent pas dépasser 80 tonnes de CO₂e par million de dollars de revenus pour maintenir ce classement.
- **Immobilier commercial :** Afin d'utiliser au mieux les informations disponibles sur le marché concernant les trajectoires de transition, nous exigeons de tous les actifs vert foncé en immobilier qu'ils démontrent leur conformité avec le [Cadre de référence des obligations vertes](#) à la fois par une certification et par leur performance en matière d'émissions GES par rapport aux trajectoires de décarbonation du sous-secteur à 1,5 degré Celsius [du Carbon Risk Real Estate Monitor \(CRREM\)](#).

Mise en garde concernant les données, les indicateurs et les énoncés prospectifs liés à la durabilité

Lors de la préparation des renseignements liés à la durabilité contenus dans le présent rapport, Investissements PSP a formulé un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses importantes. Les processus, les méthodes et les enjeux évalués sont complexes. Les données, les modèles et les méthodes liées à la durabilité que nous avons utilisés sont souvent relativement nouveaux, évoluent rapidement et ne correspondent pas aux mêmes normes que celles utilisées dans le contexte des informations financières ou connexes. Ils ne font pas non plus l'objet des mêmes normes de divulgation ou de normes équivalentes, de points de référence historiques, de références comparatives ou de principes comptables acceptés à l'échelle mondiale. Les données historiques ne peuvent ainsi servir d'indicateurs solides de l'évolution des trajectoires futures, dans le cas des changements climatiques et de son évolution. Les résultats des données et des méthodes utilisant nos modèles seront aussi possiblement affectés par la qualité des données sous-jacentes, lesquelles peuvent être difficiles à évaluer. Nous nous attendons à ce que les orientations, les normes, les pratiques commerciales et la réglementation de l'industrie continuent d'évoluer. La capacité à accéder aux données rapidement et le manque d'uniformité et de comparabilité entre les données posent également des défis. Cela signifie que les énoncés prospectifs, l'information et les cibles liés à la durabilité abordés dans le présent rapport comportent un degré supplémentaire de risque et d'incertitude inhérents.

À la lumière de l'incertitude concernant l'évolution des politiques et la réaction des marchés à l'égard des changements climatiques et d'autres enjeux liés à la durabilité, y compris entre les régions, de même qu'à l'efficacité de telles réactions, et selon les développements de la pratique sur les marchés et de la qualité et de la disponibilité des données, Investissements PSP pourrait devoir mettre à jour les modèles et les méthodes qu'elle utilise, ou modifier son approche concernant l'analyse de la durabilité. Elle pourrait devoir modifier, mettre à jour et recalculer les renseignements sur la durabilité et leurs évaluations; ses ambitions, ses objectifs, ses engagements et ses cibles en matière de durabilité ou son évaluation de ses progrès à ces égards. La révision des données sur la durabilité pourrait faire en sorte qu'elles ne sont plus compatibles ou comparables d'une année à l'autre.

Le présent rapport contient un certain nombre de graphiques, d'infographies, de boîtes de texte et d'études de cas et de références caractéristiques qui visent à fournir un panorama détaillé de certains éléments du rapport et à améliorer l'accessibilité du rapport pour les lecteurs et lectrices. Ces graphiques, infographies, boîtes de texte et études de cas et références caractéristiques sont conçus pour être lus dans le contexte du présent rapport.

Les renseignements contenus dans le présent rapport comprennent des indicateurs non financiers, des estimations ou d'autres renseignements pouvant faire l'objet d'une grande part d'incertitude, notamment la méthodologie, la collecte et la vérification des données, les diverses estimations et hypothèses, ainsi que les données sous-jacentes obtenues de la part de tiers.

Investissements PSP a nommé Deloitte pour effectuer une mission d'assurance limitée à l'égard de ses émissions financées, de son empreinte carbone et de son intensité carbone moyenne pondérée. Le Rapport d'assurance limitée du professionnel en exercice indépendant réalisé par Deloitte est contenu dans le présent document.

Le rapport CFD contient certains énoncés prospectifs concernant les cibles de durabilité d'Investissements PSP, ses engagements, ses ambitions, ses scénarios climatiques, ses processus, ses plans et ses méthodologies, qu'elle utilise ou prévoit utiliser pour évaluer ses progrès à ces égards (les « énoncés prospectifs liés à la durabilité »). Ces énoncés prospectifs liés à la durabilité reflètent les hypothèses, les attentes, les objectifs, les stratégies et les intentions de l'équipe de direction en date du présent rapport. Ils sont habituellement identifiés par des verbes conjugués au futur ou au conditionnel, ainsi que par l'usage de mots comme « perspective », « croire », « estimé », « projet », « s'attendre », « prévoir » et d'autres termes ou expressions similaires.

En raison de leur nature, ces énoncés prospectifs liés à la durabilité exigent la formulation d'hypothèses et comprennent des risques et incertitudes inhérents. Par conséquent, Investissements PSP ne peut pas garantir que tout énoncé prospectif lié à la durabilité se matérialisera. De plus, ses activités de placement futures pourraient différer de celles mentionnées aux présentes. Le lecteur ne doit pas accorder une importance indue aux énoncés prospectifs ni s'y fier à toute autre date.

Les énoncés prospectifs en lien avec la durabilité supposent intrinsèquement des prévisions et des conjectures, et comportent des risques et des incertitudes, puisqu'ils sont liés à des événements et qu'ils sont tributaires de circonstances futures. De nombreux facteurs peuvent faire en sorte que les résultats réels et les développements diffèrent considérablement des attentes exprimées ou sous-entendues par ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent notamment les suivants :

- Des changements au cadre réglementaire en matière de durabilité dans lequel Investissements PSP exerce ses activités, y compris les approches et le traitement réglementaire du gouvernement concernant les renseignements sur la durabilité et les exigences de divulgation ;
- Les répercussions de procédures judiciaires ou autres à l'encontre d'Investissements PSP ou d'autres membres de l'industrie ;
- Les risques liés aux projections sur les changements climatiques comprenant, par exemple, l'évolution des changements climatiques et leurs répercussions, les changements dans l'évaluation scientifique des impacts des changements climatiques, des trajectoires de transition et de l'exposition future aux risques, ainsi que les limitations des prévisions utilisées dans les scénarios climatiques ;
- Les normes, modèles ou méthodologies, nouveaux ou modifiés, de divulgation en matière de durabilité utilisés pour évaluer et établir des objectifs liés au développement durable, ce qui pourrait entraîner des révisions des données sur la durabilité et faire en sorte qu'elles ne sont plus compatibles ou comparables ;

- Les changements et les défis liés à la disponibilité, à la qualité, à l'exactitude, à la vérifiabilité des données sur la durabilité, ainsi que les lacunes dans les données, pourraient entraîner des fluctuations d'une année à l'autre ou des écarts dans la qualité des données obtenues, ce qui pourrait mener à des révisions aux données présentées à l'avenir, de sorte que ces données pourraient ne pas être compatibles ou comparables d'une année à l'autre ;
- Les scénarios climatiques et les modèles qui les analysent ont des limitations qui sont sensibles aux principaux paramètres et hypothèses, qui font eux-mêmes l'objet d'incertitudes ;
- Les mesures prises à l'échelle mondiale pourraient ne pas être efficaces pour la gestion des risques pertinents liés à la durabilité, notamment en ce qui a trait aux risques liés aux changements climatiques, à la nature et aux droits de la personne.

Les résultats réels et les développements peuvent différer considérablement des attentes exprimées ou sous-entendues dans les énoncés prospectifs en raison de divers facteurs, dont ceux mentionnés ci-dessus. Tout énoncé prospectif ultérieur lié à la durabilité, sous une forme écrite ou orale, attribuable à Investissements PSP ou à toute autre personne agissant en son nom sont entièrement et expressément visés par les facteurs mentionnés ci-dessus. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs liés à la durabilité dans le présent rapport se matérialiseront. Sous réserve des lois et règlements applicables, Investissements PSP ne prévoit pas mettre à jour ces énoncés prospectifs liés à la durabilité et n'assume nullement l'obligation de le faire.

Rapport d'assurance limitée du professionnel en exercice indépendant

À l'intention du conseil d'administration de l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public

Nous avons réalisé une mission d'assurance limitée à l'égard des indicateurs de performance sélectionnés ci-joint de l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (« investissements PSP ») pour l'exercice clos le 31 mars 2025 (collectivement « les indicateurs de performance sélectionnés »), tel qu'ils sont présentés à l'annexe A.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation des indicateurs de performance sélectionnés conformément aux critères applicables définis dans l'annexe B (les « critères applicables »). La direction est également responsable de la sélection des critères applicables utilisés. La direction est également responsable du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'indicateurs de performance sélectionnés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Notre responsabilité

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sous forme d'assurance limitée à l'égard des indicateurs de performance sélectionnés, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre et des éléments probants que nous avons obtenus. Nous avons effectué notre mission d'assurance limitée conformément à la Norme canadienne de missions de certification (NCMC) 3000, *Missions d'attestation autres que les audits ou examens d'informations financières historiques*. Cette norme requiert que nous planifions et réalisons la mission de façon à avoir une assurance limitée que les indicateurs de performance sélectionnés sont exempts d'anomalies significatives.

Une mission d'assurance limitée implique la mise en œuvre de procédures (qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques et autres procédures) et l'évaluation des éléments probants obtenus. Les procédures comprennent également l'évaluation du caractère approprié, dans les

circonstances, de l'utilisation par Investissements PSP des critères applicables aux fins de la préparation des indicateurs de performance sélectionnés. Le choix des procédures repose sur notre jugement professionnel et tient compte de notre détermination des secteurs où il est susceptible d'y avoir des risques d'anomalies significatives dans les indicateurs de performance sélectionnés, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Voici quelques-unes des procédures mises en œuvre dans le cadre de notre mission :

- Des demandes d'informations auprès des membres pertinents de la direction et du personnel qui sont responsables de la préparation et de la présentation des indicateurs de performance sélectionnés ;
- Acquérir une compréhension des données sous-jacentes utilisées à titre de données d'entrée dans le calcul des indicateurs de performance sélectionnés ;
- Acquérir une compréhension du processus utilisé pour préparer et présenter les indicateurs de performance sélectionnés ;
- Vérifier la concordance, tester et recalculer les données sous-jacentes relatives aux indicateurs de performance sélectionnés sur la base d'un échantillon.

Les procédures mises en œuvre dans une mission d'assurance limitée ont une nature et un calendrier différents par rapport à celles mises en œuvre dans une mission d'assurance raisonnable effectuée conformément aux Normes canadiennes de missions de certification. De ce fait, le niveau d'assurance obtenu dans une mission d'assurance limitée est nettement moindre que l'assurance qui aurait été obtenue s'il s'était agi d'une mission d'assurance raisonnable. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion sous forme d'assurance raisonnable sur la question de savoir si les indicateurs de performance sélectionnés ont été préparés, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux critères applicables.

Notre indépendance et notre gestion de la qualité

Nous nous sommes conformés aux règles sur l'indépendance et aux autres règles de déontologie des règles ou du code de déontologie pertinents applicables à l'exercice de l'expertise comptable et se rapportant aux missions de certification, qui sont publiés par les différents organismes professionnels comptables, lesquels reposent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle.

Le cabinet applique la Norme canadienne de gestion de la qualité 1, *Gestion de la qualité par les cabinets qui réalisent des audits ou des examens d'états financiers*, ou d'autres missions de certification ou de services connexes. Cette norme exige du cabinet qu'il conçoive, mette en place et fasse fonctionner un système de gestion de la qualité qui comprend des politiques ou des procédures en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

Limites inhérentes importantes

L'exactitude des données relatives à l'environnement comporte des limites inhérentes étant donné la nature des données et les méthodes utilisées pour les déterminer. La sélection de différentes techniques d'évaluation acceptables peut donner lieu à des résultats sensiblement différents. Le niveau de précision des différentes techniques d'évaluation peut également varier.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre et des éléments probants que nous avons obtenus, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les indicateurs de performance sélectionnés pour l'exercice clos le 31 mars 2025 n'ont pas été préparés, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux critères applicables.

Critères applicables conçus à une fin particulière

Les indicateurs de performance sélectionnés ont été préparés conformément aux critères applicables afin d'aider Investissements PSP à présenter les indicateurs de performance sélectionnés au conseil d'administration. Par conséquent, elle pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Bien que Deloitte reconnaisse que la divulgation de notre rapport d'assurance limitée sera intégrée dans son intégralité, à la discrétion d'Investissements PSP, dans son Rapport 2025 sur les informations financières liées au climat, Deloitte n'assume ni n'accepte aucune responsabilité ou obligation envers tout autre tiers relativement à une telle divulgation et au rapport y afférent.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*¹

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A125494

Montréal, Canada
15 août 2025

Annexe A

Investissements PSP
Indicateurs de performance sélectionnés
Pour l'exercice clos le 31 mars 2025

Indicateurs de performance sélectionnés	Unité	Exercice clos le 31 mars 2025
Émissions financées	Kilotonnes d'équivalent de dioxyde de carbone (kilotonnes de CO ₂ e)	8 480
Empreinte carbone totale	Tonnes d'équivalent de dioxyde de carbone par million de dollars investis (tonnes de CO ₂ e/ million \$)	33
Intensité carbone moyenne pondérée (« WACI »)	Tonnes d'équivalent de dioxyde de carbone par million de dollars de revenus (tonnes de CO ₂ e/ million \$)	114

Annexe B

Investissements PSP
Critères applicables
Pour l'exercice clos le 31 mars 2025

Indicateurs de performance sélectionnés	Définition
Émissions financées	<p>Description : Émissions totales de gaz à effet de serre (« émissions GES ») pour le portefeuille d'investissements PSP sur la base de sa part proportionnelle de la valeur totale de l'entreprise, calculées selon la formule et les paramètres suivants :</p> $= \sum_i^n \text{Facteur d'attribution}_i * \text{Émissions de GES}_i$ <p>Le facteur d'attribution est calculé selon la formule suivante :</p> $= \frac{\text{Valeur des placements}_i}{\text{Total des capitaux propres}_i + \text{Dette}_i}$
Empreinte carbone – inspirée du PCAF	<p>Description : Émissions financées normalisées par l'actif net sous gestion ajusté (« AUM ») du périmètre, calculées selon la formule suivante :</p> $= \frac{\text{Émissions financées}}{\text{AUM ajustés du périmètre}}$
Intensité carbone moyenne pondérée	<p>Description : Exposition du portefeuille aux entreprises à forte intensité carbone, calculée selon la formule suivante :</p> $= \sum_i^n \frac{\text{Valeur des placements}_i}{\text{AUM ajustés du périmètre}} * \frac{\text{Émissions de GES}_i}{\text{Revenus}_i}$

Indicateurs de performance sélectionnés	Définition
	<p>La méthodologie utilisée par Investissements PSP pour calculer l'empreinte carbone du portefeuille et les émissions financées s'appuie sur les normes du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF), qui reposent sur le Guide technique du Protocole des gaz à effet de serre pour le calcul des émissions de portée 3, catégorie 15 (investissements). Investissements PSP applique une approche de consolidation de contrôle opérationnel à notre périmètre organisationnel.</p> <p>Définitions :</p> <p>« i » représente chaque société du portefeuille inclus dans le calcul. « n » représente la limite supérieure de la somme. « Valeur des placements » représente la juste valeur de l'investissement, à l'exception des produits dérivés, pour lesquels elle représente la valeur notionnelle. « Total des capitaux propres + dette » représente la somme des capitaux propres les plus récents disponible à leur juste valeur et de la dette courante et à long terme la plus récente disponible des sociétés du portefeuille, telles qu'elles figurent dans leur bilan, à l'exception des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les marchés publics, la valeur de l'entreprise incluant la trésorerie (VEIT) est utilisée au lieu du total des capitaux propres et des dettes. - Pour les marchés privés, lorsque la dette totale n'est pas disponible, Investissement PSP utilise la dette nette. - Pour les investissements en immobiliers, la valeur de la participation au capital est utilisée par investissement PSP comme facteur d'attribution pour évaluer sa part d'émissions, alors que le PCAF recommande l'utilisation de la valeur des biens immobiliers à l'origine. <p>« Actif sous gestion ajusté dans le périmètre » représente l'exposition économique des investissements utilisés pour le calcul des indicateurs liés aux changements climatiques et est évalué à sa juste valeur, à l'exception des produits dérivés. « Émissions de GES » représentent, dans la mesure du possible, les émissions de portée 1 et 2 des sociétés en portefeuille se rapportant aux données pour l'année complète la plus récente au 31 mars 2025. Les émissions de portée 2 comprennent une combinaison d'émissions basées sur la l'emplacement et basées sur le marché. De plus, en raison des différents échéanciers de divulgation et des délais dans la disponibilité des données, il peut arriver que les entreprises fournissent leurs émissions de GES avec un ou deux ans de retard par rapport à la fin de l'exercice fiscal le plus récent d'Investissements PSP. « Revenus » représentent les revenus d'exploitation des sociétés du portefeuille pour la même période que les émissions de GES.</p> <p>Portée</p> <p><i>Marchés publics</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le périmètre : les actions détenues en positions longues dans les stratégies d'actions, y compris celles détenues par des gestionnaires ou des fonds externes (y compris des fonds négociés en bourse), l'exposition aux actions sous-jacentes détenues par le biais de certains swaps de produits dérivés, et les obligations de sociétés inscrites en bourse. • Hors du périmètre : les actions détenues dans les stratégies longues et courtes, les obligations de sociétés non inscrites en bourse et gouvernementales, les liquidités et les instruments du marché monétaire, l'endettement des sociétés et les autres produits dérivés hors du périmètre. <p><i>Marchés privés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le périmètre : les investissements directs et dans des fonds de toutes classes d'actifs des marchés privés. • Hors du périmètre : les actifs en cours de développement dans le cadre d'investissements privés directs et en coinvestissements, les soldes liés aux fonds de roulement, les liquidités, l'endettement des sociétés, et les fonds de fonds.

Places d'affaires

MONTRÉAL

(principal bureau d'affaires)
1250, boulevard René-Lévesque Ouest
bureau 1400
Montréal (Québec)
Canada H3B 5E9
Téléphone: +1.514.937.2772

NEW YORK

450 Lexington Avenue, suite 3750
New York, New York
USA 10017
Téléphone: +1.212.317.8879

LONDRES

10 Bressenden Place, 8th floor
London, United Kingdom
SW1E 5DH
Téléphone: +44 20 37 39 51 00

HONG KONG

Suite 603-606, 6/F
One International Finance Centre
1 Harbour View Street
Central, Hong Kong
Téléphone: +852 91616063

Siège social

OTTAWA

135, avenue Laurier Ouest
Spaces Laurier
Ottawa (Ontario)
Canada K1P 5J2
Téléphone: +1.613.782.3095
info@investpsp.ca

investpsp.com